



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Melun, 07/07/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le préfet de Seine-et-Marne a réuni les parlementaires, les maires des communes et les chefs des entreprises les plus touchées par les violences urbaines

En cette fin de semaine, le préfet de Seine-et-Marne a réuni les parlementaires et les maires des communes les plus affectées par les violences urbaines survenues entre le 28 juin et le 3 juillet 2023.

Les représentants des commerçants et chefs d'entreprises ont également été reçus par le Préfet et la Directrice départementale des Finances publiques afin de leur détailler les mesures de soutien mises en place par l'État.

Le préfet a également profité de ces temps de rencontres et d'échanges afin de saluer le courage et l'engagement des élus, mais aussi la pleine mobilisation des forces de l'ordre et de secours tout au long de cette crise.

Afin de faciliter le déploiement de ces mesures, des référents ont été désignés au sein des services de l'État compétents :

- pour les communes : la direction des relations avec les collectivités locales (DRCL) de la préfecture de Seine-et-Marne : **pref-collectivites-locales@seine-et-marne.gouv.fr**
- pour les entreprises : la conseillère départementale aux entreprises en difficulté (CDED) (ex conseillère départementale à la sortie de crise), au sein de la DDFIP de Seine-et-Marne : **codefi.ccsf77@dgfip.finances.gouv.fr**

**Cabinet du Préfet
Service départemental
de la communication interministérielle**
Mél : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr
www.seine-et-marne.gouv.fr

**Direction des Finances Publiques
de Seine-et-Marne**
Mél : ddfip77.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr